



L'insertion professionnelle des lycéens en février 2019

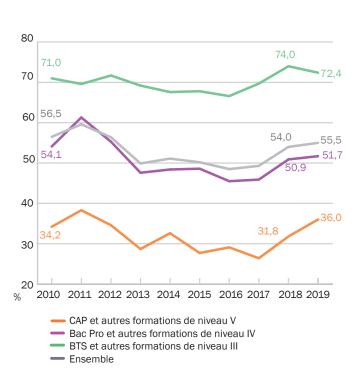
En février 2019, sept mois après leur sortie de formation, 55,5% des lycéens issus de la voie professionnelle sont en emploi. Le taux d'insertion passe de 59,9% pour les diplômés à 43,0% pour ceux qui n'ont pas validé leur diplôme. Le niveau de formation joue un rôle déterminant : 72,4% des jeunes de niveau BTS sont en emploi contre 36,0% de ceux de niveau CAP. Dans le domaine de la production, 56,3% des lycéens sortants ont trouvé du travail, contre 55,0% dans celui des services. L'écart entre le taux d'emploi des garçons (58,0%) et des filles (52,2%) se creuse en un an.

55,5% des sortants en emploi +1,5 point en un an 35,3% des embauches en emploi à durée indéterminée +4,2 points des sortants de CAP en emploi 51,7% des sortants de Bac Pro

EPÈRES

en emploi

Graphique 1 Évolution de la part des jeunes en emploi de 2010 à 2019 selon le niveau de formation



En février 2019, sept mois après leur sortie de formation, l'insertion des lycéens sortant d'années terminales de cycle professionnel augmente dans l'académie (+1,5 point en un an) pour la troisième année consécutive pour atteindre 55,5%. Supérieur à 55% jusqu'en 2012, le taux d'emploi recule mais reste au-dessus de 50% de 2013 à 2015, avant de passer sous ce seuil en 2016 et 2017. La courbe du taux d'emploi des jeunes de Bac Pro (51,7% en 2019) a, depuis 2012, une trajectoire proche de celle de l'ensemble des formations mais à un niveau légèrement inférieur. Après avoir atteint en 2017 son niveau le plus bas de la décennie, le taux d'emploi des CAP enregistre en 2019 une forte progression (+4,2 points) et grimpe à 36,0%. À contrecourant de la progression globale, l'insertion des BTS diminue légèrement cette année (-1,6 point) mais reste la plus élevée (72,4%).

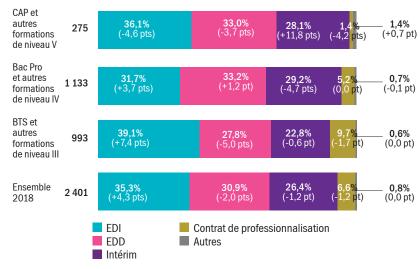
	Effectifs des sortants interrogés	Obtention du diplôme préparé	Répartition selon l'obtention du diplôme (%)	En emploi (%)	En recherche d'emploi (%)	Autres* (%)
CAP et autres formations de niveau V	770	Non	27,5	21,5	57,2	21,3
		Oui	72,5	42,4	39,3	18,3
		Ensemble	100,0	36,0	45,0	19,0
Bac Pro et autres formations de niveau IV	2 211	Non	26,7	42,2	42,6	15,2
		Oui	73,3	55,7	27,1	17,2
		Ensemble	100,0	51,7	31,4	16,9
BTS et autres formations de niveau III	1 378	Non	16,6	64,3	18,2	17,5
		Oui	83,4	74,1	16,5	9,4
		Ensemble	100,0	72,4	16,8	10,8
Ensemble	4 359	Non	23,6	43,0	40,0	17,0
		Oui	76,4	59,9	25,4	14,7
		Ensemble	100,0	55,5	29,2	15,3
Rappel au 1 ^{er} février 2018	4 485	Ensemble	/	54,0	29,2	16,8

Note de lecture : sept mois après leur sortie de formation professionnelle en lycée, 59,9% des jeunes ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 43,0% des jeunes n'ayant pas validé leur formation.

En février 2019, 55,5% des lycéens sortant sont en emploi. Plus le niveau de formation est élevé, plus l'insertion sur le marché du travail est élevée. Les jeunes sortis de BTS trouvent un emploi dans 72,4% des cas, contre seulement 36,0% pour ceux issus de CAP. À l'inverse, les formations de niveau CAP affichent la plus forte progression du taux d'emploi (+4,2 points), suivies

par les Bac Pro (+0,8 point), tandis que les BTS enregistrent une diminution (-1,6 point). L'obtention du diplôme reste également déterminante pour l'insertion des jeunes. L'écart du taux d'emploi de 16,9 points entre les sortants diplômés (59,9%) et ceux n'ayant pas validé leur dernière année d'étude (43,0%) s'accentue (+2,5 points).

Effectifs et répartition des jeunes en emploi selon le type Graphique 2 de contrat et le diplôme préparé (évolution sur un an)



Ne sont considérés que les jeunes en emploi ayant renseigné leur type de contrat.

Sept mois après leur sortie du lycée, 35,3% des jeunes sortants actifs occupent un emploi à durée indéterminée qui devient, avec une hausse de 4,3 points, la principale forme d'embauche. Les emplois à durée déterminée concernent 30,9% des sortants actifs, en recul de 2,0 points en une année. Si l'on y ajoute les contrats en intérim (26,4%) et les contrats de professionnalisation (6,6%), un peu plus de 6 emplois sur 10 peuvent être qualifiés de temporaires (63,9%). Ces types de contrats sont cependant en baisse de 4,4 points. Les formations de niveaux BTS et Bac Pro bénéficient d'une hausse de leur insertion pérenne (respectivement +7,4 points et +3,7 points), alors que les sortants de CAP enregistrent une forte augmentation de l'intérim (+11,8 points).

^{*} Autres: inactifs, stagiaires,...

		Effectifs	BTS et autres for- mations de niveau III (%)	Bac Pro et autres for- mations de niveau IV (%)	CAP et autres for- mations de niveau V (%)	Ensemble (%)	Évolution du taux d'emploi entre 2018 et 2019 (pts)
Domaine de la production	Alimentation et agroalim, transformation	230	59,1	59,4	25,0	42,1	-3,9
	Électricité, électronique	371	65,6	59,9	28,6	55,1	+3,2
production	Énergie, chimie, métallurgie	114	78,4	66,7	S	73,4	+12,6
	Génie civil, construction, bois	253	73,9	58,5	43,1	54,6	+10,7
	Matériaux souples	93	S	42,9	10,0	35,2	+11,6
	Mécanique et structures métalliques	509	72,0	62,3	36,4	60,8	-0,5
	Technologies industrielles	183	69,4	//	S	66,1	+3,7
	Ensemble Production	1 753	70,5	60,2	31,6	56,3	+3,1
Domaine	Coiffure esthétique	84	S	64,7	30,7	53,6	-1,0
des services	Commerce, vente	835	73,4	40,6	24,1	46,0	+0,8
	Finances, comptabilité	507	68,9	42,3	//	55,9	+0,1
	Hôtellerie, restauration, tourisme	218	77,1	59,2	46,1	60,0	-5,7
	Secrétariat, communication et information	183	65,4	S	//	63,7	+4,0
	Services aux personnes (santé, social)	541	87,9	48,8	65,5	61,7	+0,2
	Services à la collectivité (sécurité nettoyage)	83	//	42,6	64,5	50,3	+10,5
	Transport, manutention, magasinage	155	S	67,7	35,3	62,1	+1,0
Ensemble Services		2 606	73,5	46,5	41,1	55,0	+0,3
Ensemble général		4 359	72,4	51,7	36,0	55,5	+1,5

^{//} Aucun jeune n'est concerné par ce croisement

L'insertion professionnelle dépend du niveau de diplôme préparé, mais aussi de sa spécialité. Dans le domaine de la production, 56,3% des sortants sont en emploi, contre 55,0% dans le domaine des services. Le taux d'insertion progresse davantage dans le domaine de la production (+3,1 points) que dans celui des services (+0.3 point).

En production, l'insertion ne diminue que dans les spécialités Alimentation et agroalimentaire, transformation (-3,9 points) et Mécanique et structures métalliques (-0,5 point) tandis que Énergie, chimie, métallurgie connaît la plus forte progression (+12,6 points) et devient ainsi la spécialité avec le plus haut taux d'insertion (73,4%). Malgré une forte hausse (+11,6 points), Matériaux souples reste la spécialité qui présente le niveau d'insertion le moins élevé (35,2%). Dans les services, la spécialité Services à la col-

lectivité affiche la plus forte hausse (+10,5 points) pour atteindre un taux d'emploi de 50,3%. Commerce, vente reste la seule spécialité avec un taux d'emploi inférieur à 50% (46,0%) alors que Secrétariat, communication et information affiche, avec 63,7% (+4,0 points), le plus fort taux. Seules deux spécialités enregistrent une baisse du taux d'insertion : Hôtellerie, restauration, tourisme (-5,7%) et Coiffure esthétique (-1,0%).

S Résultat non diffusable (secret statistique)

Tableau 3 Part des jeunes en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le domaine de formation

	Filles				Garçons			
	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble filles (%)	Évolution 2018/2019 (pts)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble garçons (%)	Évolution 2018/2019 (pts)
CAP et autres formations de niveau V	17,3	38,9	32,1	-0,4	36,1	44,6	38,7	+7,3
Bac Pro et autres formations de niveau IV	51,1	43,3	44,0	-1,8	61,2	51,9	57,5	+3,0
BTS et autres formations de niveau III	66,0	75,2	74,2	-1,4	71,2	70,3	70,8	-1,6
Ensemble	41,8	53,8	52,2	-1,2	58,7	57,0	58,0	+3,5
Rappel 1 ^{er} février 2018	36,1	55,4	53,4	/	55,3	53,1	54,5	/

L'insertion professionnelle des garçons (58,0%) progresse de 3,5 points alors que celle des filles (52,2%) diminue de 1,2 point. L'écart entre sexes monte à 5,8 points alors qu'il n'était que de 1,1 point en 2018.

Malgré une hausse plus importante pour les filles (+4,7 points à 41,8%), l'insertion professionnelle dans le domaine de la production reste nettement plus favorable aux garçons (58,7% en hausse de 3,4 points). Dans le domaine des services, le taux d'insertion des garçons (57,0%, +3,9 points) dé-

passe en 2019 celui des filles (53,8%, en baisse de 1,6 point) alors qu'il était jusqu'alors favorable à ces dernières.

L'accès au marché du travail des filles diminue pour tous les niveaux de formation, de 0,4 point en CAP, à 1,8 point en Bac Pro. Chez les garçons, l'insertion bénéficie d'une nette embellie pour les CAP (+7,3 points) et pour les Bac Pro (+3,0 points),tandis qu'elle diminue pour les BTS (-1,6 point).

Champ et source

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) interroge les élèves sortant de classes terminales de formations professionnelles de niveaux III à V en lycées, sept mois après la fin de leur formation initiale. Sont exclus de l'analyse ceux déclarant poursuivre des études. Les formations comptables et financières de lycées (DCG, DeCF et DesCF) et les classes de mise à niveau pour BTS ont été écartées de cette publication. Dans l'académie, l'enquête, effectuée par voies postale, électronique et téléphonique, est réalisée par les lycées publics et privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en coordination avec le rectorat et en partenariat avec l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation du Grand est. Le taux de réponse est de 55,7%. Les résultats, redressés et pondérés, représentent au final la situation de l'ensemble des interrogés.

Définitions

Taux d'emploi : nombre de sortants de lycée se déclarant en emploi, divisé par le nombre total de sortants. Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte. Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aides familiaux.

Contrat de professionnalisation : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.

Inactif: personne sans emploi et n'en cherchant pas.

-**○** Niveaux de diplôme

Niveau V: certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP)...

Niveau IV: baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Niveau III: diplômes de niveau bac+2 : diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS)...

